



## **Objet**

Le Musée régional d'Argenteuil (MRA), tout comme la population d'Argenteuil, a été étonné d'apprendre, au mois de janvier 2026, que le tracé du projet de train à grande vitesse, soutenu par la compagnie Alto<sup>1</sup>, une filiale de VIA Rail, passerait finalement par le secteur sud du territoire de la MRC d'Argenteuil, soit par les municipalités de Saint-André-d'Argenteuil et de Brownsburg-Chatham. En tant que gardien de l'histoire et de la mémoire d'Argenteuil, le MRA a décidé de déposer ce mémoire, dans le cadre de la consultation publique sur le projet de train à grande vitesse, afin de présenter toute la richesse patrimoniale de ce secteur d'Argenteuil et les risques que posent un tel projet pour sa conservation. En effet, le MRA s'inquiète de la fracture qu'imposera un tel projet sur un territoire à forte valeur archéologique, historique et patrimoniale. Les conséquences que pourraient entraîner la construction du TGV sur le secteur sud d'Argenteuil sont majeures et irrémédiables. Avec le dépôt de ce rapport historique, le Musée régional d'Argenteuil demande que cette grande richesse archéologique, historique et patrimoniale soit évaluée, reconnue, préservée et mise en valeur par les acteurs du projet.

## **Résumé**

Le rapport qui suite traite de la présence humaine sur le territoire d'Argenteuil, autant autochtone qu'euro-canadienne, en explorant son histoire, ses cultures et l'importance de certains lieux dans le contexte des peuples autochtones qui l'ont habité pendant des milliers d'année, des explorations françaises au XVII<sup>e</sup> siècle, et de la colonisation par des familles pionnières dès le XVIII<sup>e</sup>. Ce mémoire documente le potentiel archéologique du territoire, ainsi que le fort intérêt historique et patrimonial du secteur sud du territoire d'Argenteuil.

---

<sup>1</sup> C'est en mars 2022 que le gouvernement du Canada a adopté les décrets C.P. 2022-0259 et C.P. 2022-0261 qui autorisent la création d'Alto et définissent son rôle et sa gouvernance.

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

1. La présence autochtone sur le territoire de la MRC d'Argenteuil .....	p.3
2. Les Premiers Peuples sur la rivière du Nord .....	p.5
3. Le Long-Sault .....	p.9
4. Les Premiers Peuples à la grosse chute .....	p.10
5. Les premiers contacts .....	p.11
6. Ethnoscop et le graphe topologique .....	p.11
7. En résumé .....	p.13

## DEUXIÈME PARTIE

8. La présence euro-canadienne sur le territoire d'Argenteuil .....	p.14
9. La seigneurie d'Argenteuil .....	p.15
10. La rivière du Nord et ses moulins .....	p.20
11. Les chemins et les routes .....	p.21
12. Le peuplement des cantons d'Argenteuil .....	p.23
13. Le canton de Chatham .....	p.24
14. La canalisation du Long-Sault .....	p.26
15. L'Île-aux-Chats .....	p.29
16. Le Carillon & Grenville Railway .....	p.29
17. Les barrages de Carillon .....	p.32
18. Le monument à la mémoire des héros du Long-Sault .....	p.35

<b>Conclusion et recommandations .....</b>	<b>p.37</b>
--	-------------

<b>Bibliographie .....</b>	<b>p.39</b>
----------------------------	-------------

## PREMIÈRE PARTIE

### 1. La présence autochtone sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

La présence autochtone sur le territoire de la MRC d'Argenteuil remonte à la période archaïque ancienne, alors que les communautés anishnabe et haudenosaunee ont stratégiquement occupées Kinodjiwan (ou « grand rapide » en langue algonquine, aussi connu sous les noms de Quenechouan et Long-Sault)<sup>2</sup>. À la fin de l'ère glaciaire, la rivière des Outaouais s'est formée dans la vallée du lac Lampsilis après le retrait de la mer de Champlain, au cours d'un long processus qui a duré 3 000 ans. Puis, il y a plus de 10 000 ans, des chasseurs de la tradition Clovis transitent par ces lieux pour se rendre vers l'Ouest<sup>3</sup>. Des membres des premiers peuples de la période archaïque laurentienne<sup>4</sup> s'installent alors le long de la Grande Rivière, sur les rives de la péninsule aux confluent de la rivière du Nord et de la rivière des Outaouais, contrôlant ainsi les allées et venues des nations de passage au pied du majestueux Long-Sault<sup>5</sup>.

La rivière des Outaouais est utilisée comme voie de communication par les Premières Nations depuis bien avant l'arrivée des Européens en Amérique. Les fouilles archéologiques effectuées sur les sites de l'Île aux Allumettes (BkGg-11) et de l'Île Morrisson (BkGg-12) ont démontré clairement, du fait de l'ampleur des vestiges découverts, qu'il y avait de l'activité humaine dans la vallée de l'Outaouais il y a plus de 6 000 ans. Ces sites « ont livré des dizaines de milliers d'artéfacts chacun, en pierre, en cuivre natif [*sic*] et en os, ainsi que des sépultures humaines »<sup>6</sup>. Des Autochtones se sont ainsi installés tout au long de la Grande Rivière, dont entre autres aux abords du Long-Sault et jusque dans la vallée de la rivière du Lièvre, sur la rive nord de l'Outaouais inférieur, là où vivaient l'une des neuf nations anishnabe, les

---

<sup>2</sup> Patrice Groulx, *Pour en finir avec Dollard : Wendats, Anichinabés et Français au pied du Kinodjiwan*, Boréal, 2024, 258 p. et Samuel de Champlain, *Œuvre : Les voyages de Champlain 1613*, vol 2, Éditions du Jour, p. 296.

<sup>3</sup> Ethnoscop, *Ligne à 315 kV Chénier-Outaouais*, étude de potentiel archéologique préparé pour Hydro-Québec, février 2008, p. 27.

<sup>4</sup> La période archaïque laurentienne s'est déroulée de - 6 000 à - 4 000 environ avant aujourd'hui.

<sup>5</sup> Ethnoscop, *op. cit.*, p. 29.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 28.



## 2. Les Premiers Peuples sur la rivière du Nord

Des traces du passage de populations autochtones de culture laurentienne archaïque remontant à plus de 5 000 ans ont été retrouvées sur la pointe de terre qui sépare la rivière du Nord et la rivière des Outaouais. Des fouilles archéologiques effectuées par Roger Marois en 1969 et par Richard Wilson en 1973 ont permis de mettre au jour des artefacts autochtones, entre autres une herminette, sur le terrain du club de golf de Saint-André-d'Argenteuil<sup>11</sup>. Une pointe de lance en ardoise polie a quant à elle été retrouvée dans des dunes de sable à la sortie nord du village de Saint-André<sup>12</sup>. Ces artefacts, conservés dans les réserves du Musée régional d'Argenteuil, sont ainsi décrits par le journal *The Lachute Watchman* en 1961: « There were flint chisel for making stone tools, many tomahoks, stone scrappers for scrapping the flesh off animal hides, and an instrument that looked like a stone meat-cleaver. These agricultural tools and several other stone artifacts were found on the St. Andrews golf course, close to the site of the old seigniorial manor »<sup>13</sup>.



©Musée régional d'Argenteuil



Les fouilles réalisées par l'archéologue Roger Marois en 1969 sur la pointe du golf de Saint-André-d'Argenteuil démontrent que ce site remonte au VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>14</sup>.

---

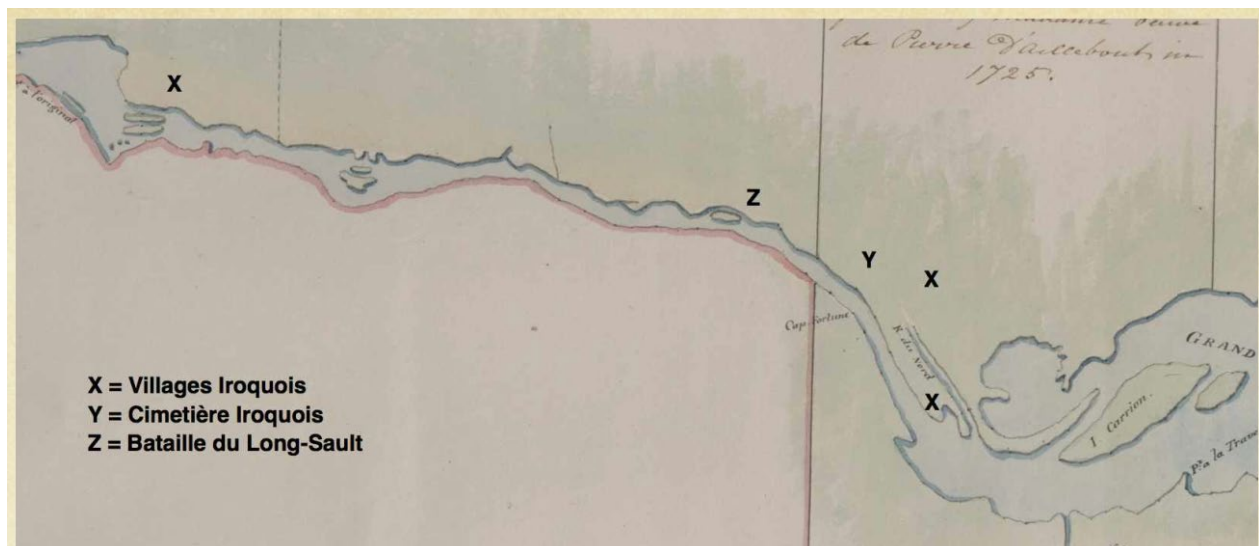
<sup>11</sup> Peter Hessel, *op. cit.* Voir aussi : Roger Marois, *Reconnaissance et prospection dans la Vallée de l'Outaouais et vallées adjacentes entre Hull et Oka, Québec, ainsi que du système d'écoulement de la Gatineau : Été 1969 Québec*, MCH, juin 1969 et Richard Wilson, ISAQ, code Borden BjFo-c.

<sup>12</sup> Nadeau, *loc. cit.*

<sup>13</sup> Normand Thorburn, « Indian Relics in Argenteuil », *The Lachute Watchman*, vol. 84, n°38, 20 septembre 1961, p. 11 et Bruce Trigger, *Les indiens, la fourrure et les blancs: Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Les Éditions Boréales, 1992, p. 118.

<sup>14</sup> Normand Thorburn, *loc. cit.*

Lors de sa visite à Saint-André-d'Argenteuil à l'été 1969, Marois retrouve chez certains villageois des outils de pierre, des pointes de flèche et d'autres objets d'utilité quotidienne datant de la préhistoire autochtone<sup>15</sup>. Dans son article, Norman Thorburn écrit que ces outils appartenaient à « des Iroquoiennes qui ont été les premières agricultrices d'Argenteuil », avant d'ajouter : « One of the tools found by M. Abner Snowden of St. Andrews was a stone digging-tool. These Indians [*sic*] must have been Iroquois, because the Algonquins did not engage in agriculture »<sup>16</sup>. Toujours selon cet article, il devait probablement y avoir un village installé sur ces lieux car, selon la tradition, les champs de maïs se trouvaient à l'extérieur des palissades des villages iroquois : « The village would have a palissade, probably like the village of Hochelaga that Jacques Cartier saw in 1534. This palissade would be in three tiers – the middle tier, the height of two lances or 15 feet. There would be a narrow opening in the stake fence, for the people to enter and leave the village. This opening would be surrounded by stone piles so that it could be easily defended »<sup>17</sup>.



**Carte 2 :** Duberger, 1795 (conservée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

Des ossements humains datant de cette période auraient aussi été exhumés près du cimetière protestant de Saint-André-d'Argenteuil. Lors d'une rencontre avec le journaliste du *Watchman* Norman Thorburn en 1961, William Cottingham, alors député à l'Assemblée

<sup>15</sup> Roger Marois, *op. cit.*, 18 au 21 juin 1969.

<sup>16</sup> Rapporté dans Serge Laurin, *Histoire des Laurentides*, IQRC, Montréal, 1989, p. 49-50.

<sup>17</sup> Norman Thorburn, *loc. cit.*

législative du Québec pour le comté d'Argenteuil (1948-1966), relate certains souvenirs de sa jeunesse alors qu'il creusait dans les environs du cimetière protestant de Carillon Hill : « While digging sand for mortar at St. Andrews, as a youth, he came upon human bones. If there are Indians [*sic*] bones on the Carillon Hill, tools will also be found there, for the Iroquois buried the dead man's tools with him »<sup>18</sup>. Ce qui n'est pas une singularité selon Thorburn car, traditionnellement, les Iroquois inhumaient leurs morts sur la terre du soleil couchant : « So we would think that the Indians [*sic*] of St. Andrews East would bury their dead west of the village »<sup>19</sup>. Ce cimetière autochtone, qui n'a pu être repéré sur le terrain à la suite de cette affirmation, n'a pas non plus fait l'objet de recherches archéologiques approfondies.



©Musée régional d'Argenteuil.

Malgré cela, les preuves d'occupation autochtone sur les terres d'Argenteuil demeurent tangibles. Dans un article paru dans le journal *The Lachute Watchman* paru au mois d'octobre 1957, des chercheurs montrent clairement que, grâce à des fouilles archéologiques effectuées sur le terrain de golf de Saint-André-d'Argenteuil, les traces d'établissement humain qui y ont été trouvés permettent de conclure que la péninsule était couramment visitée par les groupes autochtones de la pointe péninsulaire du lac Huron à l'époque du sylvicole ancien (- 3 300 à - 3 000 ), soit quelques milliers d'années avant l'installation des Iroquois sur ce

---

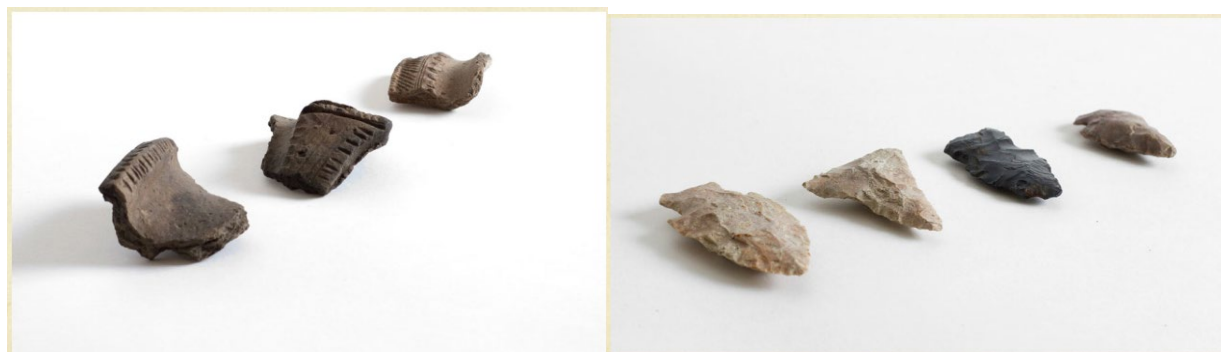
<sup>18</sup> Norman Thorburn, *loc. cit.*

<sup>19</sup> *Ibid.*

territoire<sup>20</sup>. De plus, dans le *St. Andrews East News* du mois d'août 1957, le docteur J.D. McColl, alors président de l'Association des archéologues du Québec, confirme la découverte de fragments de poteries sur le site du golf de Saint-André-d'Argenteuil<sup>21</sup>.

Le constat fait en 2008 par la firme Ethnoscop, engagée par Hydro-Québec pour évaluer le potentiel archéologique de la zone limitrophe à la future ligne hydroélectrique Chénier-Gatineau, est remarquable à ce sujet: « La région comporte un potentiel archéologique amérindien [*sic*] majeur en raison de sa situation géographique où se joignent des univers culturels fort différents au nord et au sud, et où circulent dans un axe est-ouest, depuis toujours, les populations humaines et leurs idées. La présence de nombreux sites [...] ne fait que confirmer l'intensité de l'utilisation humaine de ce territoire de façon continue depuis au moins six millénaires, et possiblement même avant »<sup>22</sup>.

Roger Marois faisait pourtant part de certaines inquiétudes face aux recherches entreprises sur le terrain de golf en 1969, en raison des multiples transformations déjà imposées au terrain : « Nous commençons à désespérer de pouvoir trouver quelque chose dans une région habitée depuis aussi longtemps et modifiée tellement pour différentes raisons. Peut-être faudra-t-il chercher à découvrir une autre méthode pour découvrir des sites »<sup>23</sup>.



©Musée régional d'Argenteuil.

---

<sup>20</sup> « Hope Archeological finds may trace tribal pattern », *Lachute Watchman*, 17 octobre 1957.

<sup>21</sup> « Traces found of vanished race », *St. Andrews East News*, vol.1, n°10, August 1957, p. 1.

<sup>22</sup> Ethnoscop, *op. cit.*, p. 93.

<sup>23</sup> Roger Marois, *op. cit.*, 21 juin 1969.

### 3. Le Long-Sault

Le Long-Sault fait partie de l'imaginaire des Québécois depuis les premières explorations françaises du territoire. De la bataille de Dollard des Ormeaux en 1660 à l'érection du barrage hydroélectrique d'Hydro-Québec et sa mise en fonction en 1963, en passant par le développement du système de canalisation militaire qui facilite le transport de personnes et de marchandises entre Carillon et Grenville à partir de 1819 et la construction d'un barrage avec chute de bois en 1881, c'est plus de 350 ans d'occupation euro-québécoise qui ont marqué l'histoire du Long-Sault. La première description écrite connue de ces rapides vient des écrits de Samuel de Champlain qui, lors de son quatrième voyage en Amérique en 1613, poursuit sa route exploratoire à l'ouest de l'île du Mont-Royal, vers le pays des Wendats : « Le dernier May [1613] nous passasmes par un autre lac [lac des Deux-Montagnes] qui a 7 ou 8 lieuës de long, & trois de large, où il y a quelques isles : Le païs d'alentour est fort uni, hormis en quelques endroits, où il y a des costaux couvert de pins. Nous passasmes un Saut [Carillon] qui est appelé de ceux du païs Quenechouan qui est rempli de pierres & rochers, où l'eau y court de grande vitesse : il nous fallut mettre en l'eau & traisner nos Canots bord à bord de terre avec une corde [*sic*] »<sup>24</sup>.

Les Autochtones connaissaient ce lieu et lui vouaient une certaine vénération, un respect que les grands navigateurs avaient de la difficulté à saisir. Naviguer ce genre de rivière demandait une connaissance approfondie des courants et des autres phénomènes naturels qui influent sur le niveau et la force des rapides. Les Autochtones avaient développé cette expertise des lieux. Comme le décrit Champlain : « Nous en passasmes un autre petit à force d'avirons [celui de la Chute-à-Blondeau], ce qui ne se fait sans suer, & y a une grande dextérité à passer ces Sauts pour éviter les bouillons & brisants qui les traversent ce que les sauvages font d'une telle adresse, qu'il est impossible de plus, cherchant les destours & lieux plus aysés qu'ils cognoissent à l'œil [*sic*] »<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Samuel de Champlain, *op. cit.*

<sup>25</sup> *Ibid.*

#### 4. Les Premiers Peuples à la grosse chute

Pendant des millénaires, des peuples autochtones comme les Oueskarinis<sup>26</sup>, les Wendats et les Iroquois ont voyagé et transité en suivant le cours des rivières d'Argenteuil. Ainsi, la route des portages des rivières Rouge (petite et grande), du Nord et des Outaouais leur ont permis d'explorer des territoires de chasse et de pêche plus ou moins enfoncés dans les hautes terres. Leurs pérégrinations les ont souvent menés vers ce lieu connu comme la « Grosse Chute », les confrontant aux multiples périls de la grande chute de la rivière du Nord. Les rives avoisinantes et accueillantes du « Haut de la Grosse Chute », aux abords de la rivière du Nord, dans ce qui est aujourd'hui connu comme étant le territoire de la ville de Lachute, étaient alors un lieu de rencontre, de ravitaillement et d'échange entre les diverses nations autochtones de passage. Certaines ont choisi de s'installer sur les berges de la rivière du Nord de manière quasi permanente (tant au nord qu'au sud de la rivière), y construisant des abris, des fortins, chassant et pêchant le saumon qui, à l'époque, remontait la rivière vers ses zones de fraie<sup>27</sup>.

Pour les Oueskarinis, l'hivernage par petit groupe dans les forêts luxuriantes afin de s'abriter et de se protéger des rigueurs interminables que l'hiver impose dans cette partie de l'Amérique du Nord était une nécessité pour la survie de leur communauté. En installant les campements à proximité des lacs et des rivières, ils s'assuraient d'avoir en tout temps à porter de main de l'eau potable et une source de nourriture abondante et diversifiée, soit du poisson ou du gibier, afin d'éviter les famines hivernales. Ces modes de vie millénaires allaient être complètement bouleversés par la venue des Européens en Amérique.

---

<sup>26</sup> Joseph Graham rapporte dans son ouvrage que « c'est parce qu'ils formaient de petites tribus [*sic*] que les Français leur donnèrent le nom de Petite Nation [Petite Nation Algonquine]. Il est surprenant d'apprendre que durant plusieurs siècles avant 1600, ils passaient l'été en grand nombre sur la rivière des Outaouais et l'automne venu, remontaient la rivière vers l'affluent pour y passer l'hiver en groupe restreint aux abords des lacs et des vallées ». Joseph Graham, *Les Weskarinis*. < <http://doncaster.ca> >.

<sup>27</sup> Norman Thorburn, *loc. cit.*

## 5. Les premiers contacts

Les conséquences des premiers contacts avec les Européens ont été tragiques pour les Autochtones. Les maladies infectieuses européennes d'origine virale, tant humaine qu'animale, comme la variole, la petite vérole, la grippe et la rougeole, ont décimé leurs populations<sup>28</sup>. Les guerres d'alliances, les nouvelles manières de commercer et, finalement, la colonisation et l'occupation de leurs territoires par les Européens, ont fait disparaître plusieurs nations autochtones, alors que d'autres ont vu le nombre de leurs membres être réduit à peau de chagrin<sup>29</sup>. Les Oueskarinis n'ont malheureusement pas échappé à ce phénomène. Leurs multiples rencontres avec les Européens, ainsi que leurs conflits avec leurs voisins iroquois au XVII<sup>e</sup> siècle, ont eu raison de leur présence sur le territoire du Long-Sault et des terres plus au nord. En effet, entre 1630 et 1640, devant les assauts iroquois, ils sont forcés de se réfugier tantôt à Trois-Rivières, tantôt plus au nord, avant d'être finalement massacrés par les Iroquois. Comme les Jésuites le rapportent dans leurs *Relations* : « Les Algonquins sont dépeuplés et les Nations les plus éloignées se retirent encore plus loin, craignant les feux des Iroquois »<sup>30</sup>.

## 6. Ethnoscop et le graphe topologique

Il est certain que la proximité du Long-Sault, sur la rivière des Outaouais, est un facteur déterminant rendant les terres d'Argenteuil attractives aux populations humaines, qu'elles soient autochtones ou européennes. Grâce à un graphe topologique produit par la firme Ethnoscop en 2008<sup>31</sup>, réalisé dans le cadre d'une étude de potentiel archéologique couvrant

---

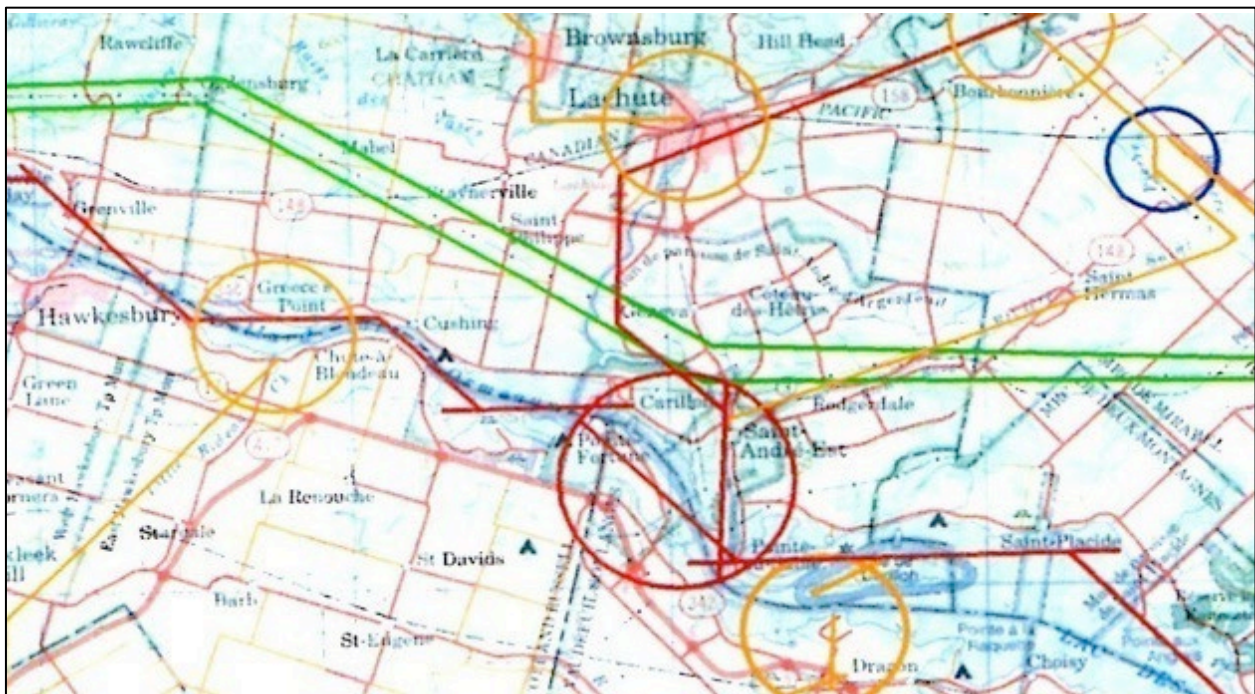
<sup>28</sup> Dans son livre publié en 2005, le journaliste américain Charles C. Mann expose la théorie de la vulnérabilité génétique des Autochtones face aux virus transportés par les Européens et certains de leurs animaux domestiques, dont le porc. Rapportant les résultats d'estimation de la population de l'Amérique précolombienne dressés par H. F. Dobyns dans un article du *Currant Anthropology* de 1966, il conclut que les épidémies, devenues alors des pandémies, ont décimé jusqu'à 95 % des populations autochtones, et ce au cours des 130 premières années de contact. Ceci expliquerait l'immense vide remarqué dans les données recueillies par les Européens au XVII<sup>e</sup> siècle quant au nombre d'Autochtones présents sur le territoire américain. Dobyns estimait cette population entre 90 et 112 millions de personnes. Charles C. Mann, *1491 : Nouvelles révélations sur les Amériques avant Christophe Colomb*, Albin Michel, Paris, 2007, p. 113 à 125.

<sup>29</sup> Voir à ce sujet Denys Delâge, *Le Pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Boréal, Québec, 424 p.

<sup>30</sup> *Relations des Jésuites*, 1653.

<sup>31</sup> Le graphe topologique est un réseau abstrait d'interrelations qui s'appuie sur un espace concret.

une certaine partie du territoire d'Argenteuil, il est possible de constater que le Long-Sault, dans le secteur de Carillon, ainsi que le village de Saint-André-d'Argenteuil, font partie d'un espace central (voir la carte 3 – cercle rouge) où convergent deux vecteurs d'appropriation continus (voir la carte 3 – ligne rouge)<sup>32</sup>. L'un des vecteurs s'étend de l'embouchure de la rivière des Outaouais et file vers l'ouest jusqu'à l'ancien territoire des Wendats, alors que l'autre emprunte la vallée de la rivière du Nord, filant vers le nord. Lachute se retrouve alors au centre d'un espace périphérique, là où convergent les vallées de la rivière du Nord et de la rivière de l'Ouest<sup>33</sup>. Ces deux axes de circulation ont ainsi été empruntés tout au long de l'évolution des établissements humains sur les territoires environnants.



**Carte 3 :** Graphe topologique préparé par la firme Ethnoscop, 2008.

Ethnoscop, *Ligne à 315 kV Chénier-Outaouais*, étude de potentiel archéologique préparé pour Hydro-Québec, février 2008, p. 4.

<sup>32</sup> Il correspond à un axe de circulation des communautés, des échanges commerciaux et culturels, des idées et de la connaissance entre les différents espaces. L'appropriation est une négation de la propriété. Le vecteur d'appropriation suppose donc un échange symbolique entre la nature et la culture. Ethnoscop, *op. cit.*

<sup>33</sup> L'espace périphérique est un espace à la convergence d'un vecteur continu et d'un vecteur moyennement continu. Comme son nom l'indique, cet espace gravite autour d'un espace central, mais il peut également se rattacher à plus d'un espace central selon l'importance et l'organisation des vecteurs d'appropriation qui le traversent. Ethnoscop, *op. cit.*, p.5.

## 7. En résumé

Le territoire d'Argenteuil est occupé et visité depuis les débuts de l'établissement humain en Amérique. Différentes nations autochtones transitaient par la rivière des Outaouais et le Long-Sault, lui donnant différents noms, dont celui de Quenechouan en langue algonquine<sup>34</sup>. Ils ont habité les terres du sud d'Argenteuil, notamment les terres adjacentes au corridor choisi pour la construction du TGV Alto, et ce, de façon permanente, au point d'y laisser des traces tangibles d'établissement, et des repères enfouies dans le sol et dans la mémoire culturelle des gens d'Argenteuil.

---

<sup>34</sup> Samuel de Champlain, *op. cit.* et L'Usine à Histoire(s), Musée régional d'Argenteuil et Robert Simard, *Entre Quenechouan et le Long-Sault – Parcours historique numérique sur la rivière des Outaouais en Argenteuil*, 2023.

## DEUXIÈME PARTIE

### 8. La présence euro-canadienne sur le territoire d'Argenteuil

La concession de la seigneurie d'Argenteuil remonte à 1680. Pourtant, ce n'est seulement qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il y a un véritable déploiement de population sur le territoire d'Argenteuil. Plusieurs facteurs déterminants empêchaient auparavant la colonisation du territoire à l'ouest de Ville-Marie (Montréal), alors que le peuplement progresse dans le reste de la Nouvelle-France. Tout d'abord, à cette époque, le territoire d'Argenteuil est le théâtre de plusieurs conflits armés, les attaques répétées des nations iroquoises empêchant la sécurisation du territoire autour du lac des Deux-Montagnes. De plus, la question de la traite des fourrures demeure un enjeu économique indéniable : « Le commerce des fourrures était sévèrement règlementé et la course des bois interdite. Il était nécessaire de disposer d'un congé ou permission des autorités pour aller traiter avec les indiens [sic] »<sup>35</sup>.



Carte 4 : Chaussegros de Lery, *Seigneurie d'Argenteuil*, 1722. ©Collection du Musée régional d'Argenteuil.

<sup>35</sup> *Fonds seigneuries de la région de Montréal, 1672-1966 : Documents sur la seigneurie d'Argenteuil*, BANQ, P167, S1, D3, bobine 3822, p. 23.

La concession de la seigneurie d'Argenteuil par Frontenac à Charles-Joseph D'Ailleboust en 1680 s'accompagne de la permission de mener plusieurs voyages dans l'intérieur des terres, dont un au moins aurait été extrêmement profitable<sup>36</sup>. Cependant, cette concession outrepassa les directives royales de l'époque, qui interdisent toute forme d'établissement colonial à l'ouest de Montréal. Pourtant stratégiquement située sur la prolifique route des fourrures, la seigneurie d'Argenteuil représente alors un attrait évident pour installer un poste de traite, permettant notamment de contrôler les allées et venues des coureurs des bois au pied du Long-Sault<sup>37</sup>.

## 9. La seigneurie d'Argenteuil

À partir de la levée de l'interdiction d'établissement permanent à l'ouest de Montréal en 1722, certaines tentatives de colonisation sont conduites par la veuve du seigneur Pierre D'Ailleboust d'Argenteuil, Marie-Louise Denys. Elle avait d'ailleurs reçu l'année précédente la permission du roi d'établir et de jouir de sa concession seigneuriale<sup>38</sup>. Dès lors, des colons français s'installent et cultivent les terres sur les rives de l'Outaouais, à l'embouchure de la rivière du Nord. Dans l'aveu et dénombrement de la seigneurie d'Argenteuil préparé le 8 mars 1725 par la seigneuresse d'Argenteuil, trois habitants sont comptés sur les terres attenantes à la rivière « à l'entrée de la dite rivière du Nord du côté de Montréal en une presqu'île dans le chenal de la dite rivière du Nord [...] Que de l'autre côté de la dite rivière du Nord sont les habitants qui vivent et établis à l'entrée de la dite rivière [...] Mathieu Perrin Garrault [...] au dessus Olivier Perrin Garrault [...] au dessus le nommé Lafeüillade »<sup>39</sup>. Ils occupent des terres de 3 arpents de front sur la rivière par 20 de profond, et n'en cultivent qu'une infime partie, soit une superficie totale de 6 arpents. De plus, Marie-Louis Denys concède à ses fils Jean et Paul la presqu'île et le petit îlet à l'embouchure de la rivière du Nord comme arrière-fief. Toujours dans cet aveu et dénombrement préparé en mars 1725, elle

---

<sup>36</sup> R.C. Harris, *The seigneurial system in early Canada: A geographical study*, Madison, University of Wisconsin Press, 1966, p. 116.

<sup>37</sup> Serge Laurin, *op. cit.*, p. 86.

<sup>38</sup> *Fonds seigneuriales de la région de Montréal, 1672-1966 : Documents sur la seigneurie d'Argenteuil*, P167, S1, D3, bobine 3822, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), p.24.

<sup>39</sup> *Aveu et Dénombrement du Régime Français : la seigneurie D'Ailleboust d'Argenteuil*, 8 mars 1725, cahier n° 1, folio 212, P267, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

mentionne que le manoir seigneurial « sera éably dans la dite Isle de Carion, sur laquelle presqu'Isle il y a une maison de pièces sur pièces de vingt pieds en quarré, une grange de pièces debout de trente pieds de long sur vingt de large et 20 arpents de terres labourables»<sup>40</sup>.

Cet établissement seigneurial demeure toutefois embryonnaire jusque dans les années 1780. En 1740, seulement cinq familles de censitaires sont établies sur les terres d'Argenteuil, pour un total de vingt-deux habitants<sup>41</sup>. Ils occupent 136 arpents de terre, sur lesquelles sont cultivées le blé, l'avoine et le maïs. Quatre chevaux, quatorze bêtes à cornes et sept cochons sont recensés, et chaque famille possède son arme à feu. Ils habitent l'île Carillon et les terres connues sous le nom de « Pied du Long-Sault », sises sur la rive nord de la rivière des Outaouais<sup>42</sup>. Entre 1736 et 1739, la maison construite sur l'arrière-fief des fils D'Ailleboust est louée au Sieur Bernard Saint-Germain, tandis que le petit manoir seigneurial de l'île Carillon est loué à Joseph Bonaventure Le Gardeur Sieur de Croisil en 1740<sup>43</sup>.

Dans les années suivant la Conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques, c'est principalement autour du commerce des fourrures que s'oriente le développement d'Argenteuil : en effet, « après 1764, la présence du village iroquois dans le voisinage du Long-Sault et la permission d'y traiter librement contribuait néanmoins à attirer différents marchands de fourrures dans la seigneurie et plus particulièrement aux environs de la côte de Carillon<sup>44</sup> ».

En décembre 1764, les héritiers D'Ailleboust font construire un moulin à scie au pied du premier rapide de la rivière du Nord. Le contrat consenti à Pierre Gosselin stipule, « agréé et accorde au sieur Gosselin maître entrepreneur de bois de construction [...] la liberté, faculté

---

<sup>40</sup> *Aveu et Dénombrement du Régime Français : la seigneurie D'Ailleboust d'Argenteuil*, 8 mars 1725, cahier n° 1, folio 212, P267, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

<sup>41</sup> *Recensement de la seigneurie D'Ailleboust et de l'île de Carillon*, 1740-1742, D23957-58, Archives nationales du Canada (ANC).

<sup>42</sup> *Dénombrement de la seigneurie D'Ailleboust & Isle de Carillon*, 1740-1742, fonds L.F.G Baby, cote P0058c6/2mf1517, archives de l'Université de Montréal.

<sup>43</sup> *Fonds seigneuries de la région de Montréal, 1672-1966 : Documents sur la seigneurie d'Argenteuil*, P167, S1, D3, bobine 3822, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), p.27.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.30.

et permission de construire et asseoir en tel endroit de la dite seigneurie que le sieur Gosselin avisera bon vivre, un moulin à scie en tel nombre de scie qu'il voudra pour en jouir »<sup>45</sup>. Il est écrit plus loin dans l'entente que « les sieurs D'Ailleboust se réservent la faculté d'y bâtir leur moulin à farine à droite ou à gauche de celui du dit Gosselin »<sup>46</sup>. Pour rappel, c'est l'un des devoirs du seigneur envers ses censitaires que de construire ou entretenir un moulin à farine dans l'espace seigneurial, à proximité des zones de peuplement<sup>47</sup>.

En 1781, c'est Pierre Louis Panet qui succède à la famille D'Ailleboust à titre de seigneur d'Argenteuil<sup>48</sup>. Une fois la vente officialisée, Panet fait arpenter le territoire et parvient à écouler plus de 50 % des terres de la seigneurie aux abords des rivières du Nord et des Outaouais, notamment celles situées au pied du Long-Sault, du côté de Carillon, celles situées le long de la rivière des Outaouais, dans ce qui est connu comme la baie de Carillon, ainsi que la plupart des lots seigneuriaux le long de la rivière du Nord, dans ce qui est appelé le «East side of North River»<sup>49</sup>. Selon une entente recensée dans le greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, Panet se réserve un espace de six arpents autour des rapides pour la construction de moulins<sup>50</sup>. Le moulin à farine et la chaussée (un barrage de rehaussement de la rivière) sont érigés en 1783, à la hauteur du premier rapide de la rivière du Nord<sup>51</sup>. Un acte de location et d'exploitation des moulins existants a aussi été octroyé pour une période de trois années par Panet à Louis Préjean en 1786<sup>52</sup>. Le recensement de la seigneurie d'Argenteuil de 1790 dénombre 48 habitants âgés de 19 ans et plus avec leurs familles : « 33 sont francophones, 12 sont anglophones, et trois sont des afro-américains ayant obtenu leur

---

<sup>45</sup> *Convention entre D'Ailleboust et Gosselin*, 12 octobre 1764, greffe du notaire Pierre Mézière, #554, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*, Société Historique du Canada, 1983.

<sup>48</sup> *Vente de la seigneurie D'Ailleboust par Monsieur De Cuisy et Consorts à Pierre Louis Panet*, 5 février 1781, greffe du notaire Simon Sanguinet, # 1739, mf 2687, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

<sup>49</sup> *Requête de Pierre-Louis Panet en date du 15 mai 1787*, P269, S3, P4, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

<sup>50</sup> *Procès-verbal d'arpentage*, 17 mai 1782, greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, #17, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BANQ).

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> *Marché entre Pierre-Louis Panet et Louis Préjean pour les moulins à scie et farine*, 18 mai 1786, greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, #211, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Pour ce qui est du moulin de pierre qui subsiste toujours, il a été construit en 1829. Voir, *Marché entre G.W Hoyle et A. Gosselin pour la construction d'un moulin à farine*, 28 mars 1829, greffe du notaire Gaspard Thibaudière De La Ronde, #250, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

liberté et ici listés en toute égalité avec leurs voisins »<sup>53</sup>.

Le major Patrick Murray prend possession de la seigneurie d'Argenteuil en 1793. C'est aussi à ce moment que déferle sur le territoire seigneurial d'Argenteuil la première grande vague de colonisation<sup>54</sup> : pour la plupart, ce sont des Américains, loyalistes et révolutionnaires, en provenance du Vermont et du Connecticut, des anciens combattants de la guerre d'indépendance. Le nombre de contrats de vente, de transferts et de concessions de terres concluent chez le notaire Peter Lukin entre le 2 juillet 1795 et le 20 novembre 1802 représente plus de 70 % des terres disponibles et montre une véritable volonté de la part du seigneur Murray d'accomplir sa tâche et son devoir de maître d'œuvre de la colonisation dans l'espace seigneurial d'Argenteuil<sup>55</sup>. Fondé en 1800, le village de St. Andrews<sup>56</sup> comptent 531 habitants en 1831 et 1 073 en 1851. Il tient le rôle de chef-lieu de la région jusqu'en 1876, année où l'arrivée du chemin de fer permet à Lachute de lui ravir ce titre.

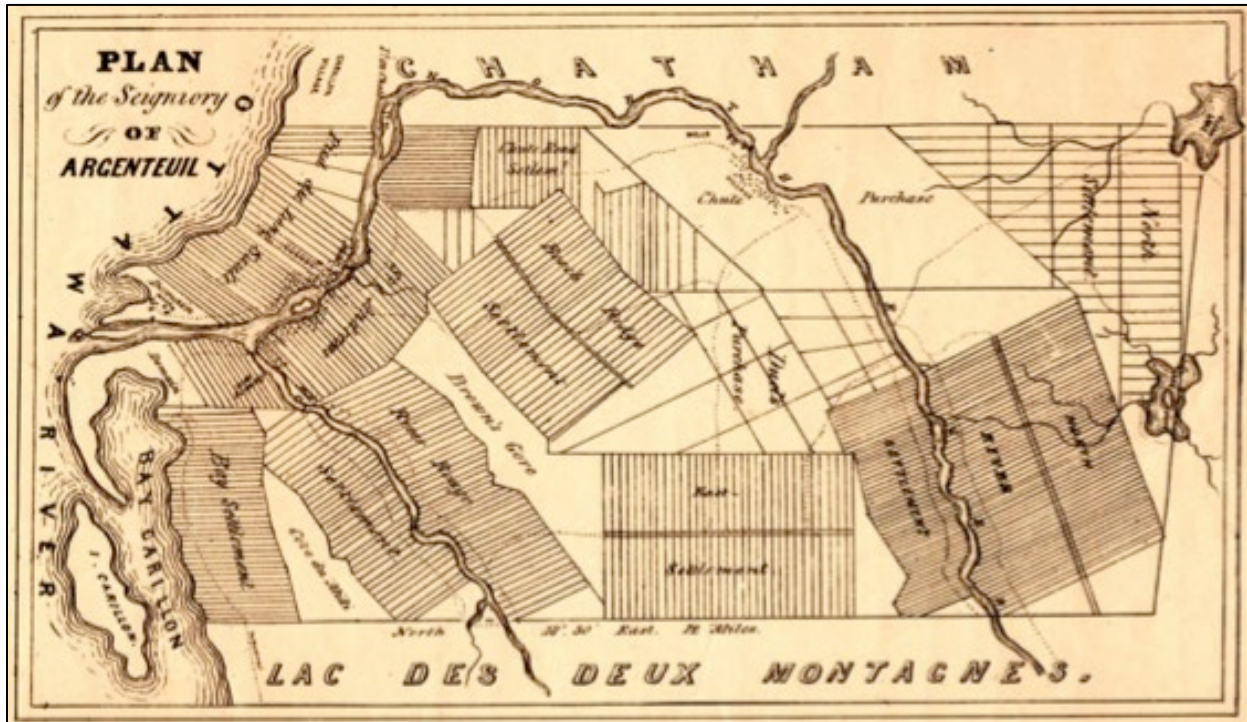
---

<sup>53</sup> ARNOLD, Gilbert A. *Report on the founding of Lachute from roll of settlers in the seigniority of Argenteuil*, 3 octobre 1964, Société historique du comté d'Argenteuil, Musée régional d'Argenteuil, [trad. libre].

<sup>54</sup> *Vente par Pierre-Louis Panet à Patrick Murray*, 24 mai 1793, greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, #953, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

<sup>55</sup> Plus de 200 actes de vente et ententes ont été consultés pour cette période. Voir le greffe du notaire Peter Lukin, CN601, S269, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

<sup>56</sup> Le village de St. Andrews est aujourd'hui compris au sein de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.



Carte 5 : Theodore Davis, *Plan de la seigneurie d'Argenteuil*, 1824. ©Collection Musée régional d'Argenteuil.

Les colons américains se déploient et s'installent sur les terres de la seigneurie d'Argenteuil : d'abord en partance de Carillon vers St. Andrews, puis vers les côtes du Milieu (Beech Ridge), du Midi, de l'Orient et de l'Ouest, de chaque côté de la petite rivière Rouge, ensuite sur les rives de la rivière du Nord et en poussant vers le nord jusqu'en haut de la grosse chute, là où se développera plus tard Lachute. C'est tout le territoire fertile d'Argenteuil qui est colonisé, buché, brûlé et cultivé. Après avoir défriché, les colons cultivent la terre à travers les souches pour subvenir aux besoins primaires de la famille. Les arbres sont brûlés et les cendres transformées en potasse, qui est ensuite vendue. Cela rapporte des sommes substantielles et importantes aux colons, leur permettant de se procurer des produits de première nécessité. Au bout de quelques années, les souches se décomposent dans les champs, permettant aux colons de les retirer et d'enfin pouvoir labourer l'ensemble de leurs champs. Les terres sont exploitées au maximum et la production supplémentaire de grains est transformée en farine afin d'être vendue dans les marchés extérieurs. En surexploitant les terres, sans faire de rotation ni de jachère, les colons ont vite appauvri les sols, au point où une terrible famine frappe St. Andrews dans les années 1810 et 1811. La perte des récoltes est causée par de sévères écarts de température et un climat alternant entre sécheresse et pluie abondante, ce

qui minent la qualité de ces sols en mutations<sup>57</sup>.

Alors que la guerre entre les États-Unis et le Canada éclate en 1812, et pendant les années qui ont suivi, certains Américains quittent la seigneurie d'Argenteuil et retournent s'établir au sud de la frontière, pendant que d'autres prennent le chemin du Haut-Canada<sup>58</sup>. Quantité de terres se retrouvent alors disponibles au Bas-Canada. Le gouvernement britannique enclenche une nouvelle série de mesures visant à inciter des Écossais et des Irlandais à venir s'installer sur des terres en Amérique, tout en sélectionnant minutieusement au passage les sujets les plus loyaux à la couronne. Ces futurs colons se voient offrir un passage gratuit en direction des terres de l'Amérique du Nord britannique, en plus de se voir concéder, sans condition, un lot de terre. Plusieurs d'entre eux choisissent de s'établir dans Argenteuil.

## 10. La rivière du Nord et ses moulins

La rivière du Nord a joué un rôle essentiel dans l'établissement colonial d'Argenteuil comme premier moteur de développement économique et industriel. Elle a été la première voie commerciale de transport vers l'intérieur des terres, jusqu'aux rapides qui se trouvent à 4,8 km de son embouchure. C'est à cet endroit qu'est établi le village seigneurial de St. Andrews, où est construit le premier moulin à papier au Canada en 1803<sup>59</sup>. Le seigneur s'associe à des « entrepreneurs-meuniers » pour financer la construction et assurer la gestion des moulins seigneuriaux. Les moulins à farine, à carder et à scie sont érigés aux abords de la rivière du Nord et de la petite rivière Rouge, à proximité des concentrations de peuplement. Ces experts, comme Durand Roburds, John Rymboth, Elon Lee, Dudley Stone, Walter Ware et James Brown, évaluent le potentiel hydraulique des rapides et des chutes avant de conseiller le seigneur sur l'emplacement idéal pour construire les chaussées et les moulins<sup>60</sup>. Les

---

<sup>57</sup> John Willis, *Rural industrialization and the great lower canadian tourtière: The Montreal region and the seigneurie of Argenteuil, circa 1800 to 1851*, vol. 2, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1999, p. 490-495.

<sup>58</sup> C'est notamment le cas d'Orange Clarke, fils de Hezekiah Clarke qui est allé s'installer à Windsor, au Haut-Canada en 1821.

<sup>59</sup> B. N. Wales, *Memories of old St. Andrews and historical sketches of the seigniorie of Argenteuil*, Lachute Watchman Press, 1934, p. 34.

<sup>60</sup> Voir le greffe du notaire Peter Lukin, CN601, S269, conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, par exemple : *Article of agreement between Patrick Murray and John Rymboth*, 12 mai 1796, # 790 ; *Dépôt d'acte par messieurs Pat Murray, Daniel King & Jedediah Lane jr*, 6 septembre 1796, #848 ; *Agreement to built a mill*

ententes sont souvent établies sur des bases de partage moitié-moitié des dépenses de construction et des profits d'exploitation. En voici un exemple : « Durand Roburds shall have the right to erect a saw mill upon the fall of the river Rouge at half expense with Patrick Murray & half profit »<sup>61</sup>.



Le moulin à farine du seigneur Johnson, construit en 1829. ©Collection Musée régional d'Argenteuil

La morphologie du terrain avoisinant la rivière du Nord doit être prise en compte comme facteur déterminant dans tous les déplacements sur le territoire. Les berges de la rivière sont escarpées et les rapides sont nombreux entre Saint-André-d'Argenteuil et Lachute. Avec un dénivelé de près de 40 mètres, la rivière du Nord n'est ni navigable, ni favorable aux portages et encore moins au transport de marchandises. De plus, en raison des grandes variations du niveau d'eau causées par les crues et les sécheresses, ainsi que de ses longs faux plats et fonds rocaillieux, la rivière du Nord n'est pas « flottable » (par exemple, pour le flottage du bois).

---

*betwenn Patrick Murray & Dudley Stone, 5 février 1800, # 1731 ; Agreement between Patrick Murray, Durand Roburds & Elon Lee, 19 mars 1800, #1757.*

<sup>61</sup> *Agreement between Patrick Murray and Durand Roburds, 13 août 1795, greffe du notaire Peter Lukin, # 472, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).*

## 11. Les chemins et les routes

La grande majorité des déplacements s'effectue donc par le sentier que les Autochtones empruntaient déjà pour se rendre en haut de la Grosse Chute, à travers le Coteau des Hêtres. Wales raconte dans ses *Memories of old St. Andrews* que, pendant l'année 1796, les valeureux pionniers du Vermont « pushed up the North River valley, through trackless forests, to the upper falls, where they laid the foundations of the present country town »<sup>62</sup>. Le chemin du Coteau-des-Hêtres est encore aujourd'hui utilisée comme voie publique de circulation.



Carte 6 : Chaussegros de Léry, *Lachute Road*, 1817. ©Collection BANQ.

La route entre le village de St. Andrews et les moulins de Lachute Mills est construite en 1817, sous la gouvernance du grand voyer du district de Montréal, Louis-René Chaussegros de Léry. Il écrit dans ses procès-verbaux d'arpentage, en date du 8 septembre 1817 : « At the request of Theodore Davis et al. [...] proprietors of land in the seigniory of Argenteuil praying that a front road from the bridge at the village of St. Andrews to the Grosse Chute as it is now

<sup>62</sup> B. N. Wales, *op. cit.*, p. 11.

barrelled would be established according to law »<sup>63</sup>. Cette route, nommée « Lachute Road » à l'époque, est aujourd'hui la route 344, qui relie Saint-André-d'Argenteuil à Lachute.

## 12. Le peuplement des cantons d'Argenteuil

L'aventure du peuplement en Argenteuil se poursuit avec les vagues successives de colonisation qui se déploient dans les différentes parties de son territoire entre 1790 et 1850. L'Acte Constitutionnel de 1791 permet la mise en place d'une nouvelle politique de colonisation et d'occupation du territoire, la concession en franc et commun soccage<sup>64</sup>. Cette tenure du droit anglais permet la concession de terres à prix fixe, sans redevance annuelle et en toute propriété. Elle vient directement concurrencer la tenure seigneuriale à la française, jugée trop contraignante par les loyalistes britanniques. La création des cantons favorise ainsi l'établissement des immigrants d'allégeances britanniques au Bas-Canada. Les terres disponibles devenant de plus en plus rares, les autorités décident alors d'ouvrir de nouvelles concessions à l'ouest et au nord de la seigneurie d'Argenteuil.

Les proclamations des cantons de Chatham (1799), de Grenville (1808), de Wentworth (1809), de Gore (1840) et de Harrington (1841) attirent une deuxième vague de colons migrant des Îles britanniques d'Écosse et de l'Irlande. Des terres de qualités, aux proportions intéressantes (200 acres de superficie), à prix dérisoire (uniquement les frais d'arpentage) et à proximité de la rivière des Outaouais sont offertes aux nouveaux arrivants<sup>65</sup>. La poussée colonisatrice par le chemin des Écossais (Scotch Road) découle de cette politique de peuplement. Au tournant du siècle, la population de la seigneurie d'Argenteuil est estimée à 500 habitants. En 1825, la seigneurie compte 2 154 habitants. En incluant les cantons de Chatham et de Grenville, ce sont 4 215 personnes qui habitent maintenant les terres au nord du Long-Sault<sup>66</sup>. Une deuxième augmentation importante de la population survient entre

---

<sup>63</sup> Louis-René Chaussegros de Léry, *Lying out a front road from the Grosse Chute mill to the village of St. Andrews in the seignior of Argenteuil*, 8 septembre 1817, procès-verbal # 222, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

<sup>64</sup> *Acte Constitutionnel de 1791*, article 43.

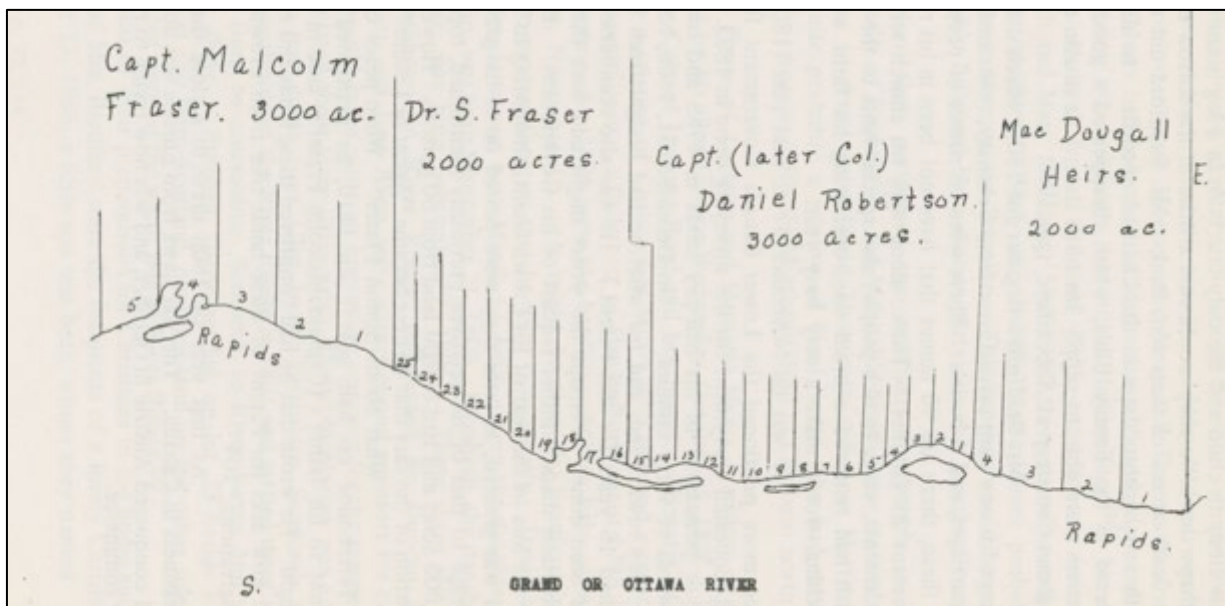
<sup>65</sup> Gouvernement du Québec, *Répertoire des cantons du Québec*, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004, p. 51.

<sup>66</sup> Ces chiffres sont ceux avancés par Helen H. Lambart dans ses notes de recherches sur le recensement de la

1825 et 1851. En effet, ce sont plus de 12 300 habitants qui sont recensés sur les terres du comté d'Argenteuil en 1851<sup>67</sup>.

### 13. Le canton de Chatham

Dès 1787, les terres en bordure de la rivière des Outaouais sont données par la Couronne britannique à des officiers du 1<sup>er</sup> bataillon du 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée à titre de récompense pour services rendus. Ce secteur est nommé le « Front of Chatham ».



Carte 7 : Grace D. McGibbon, *Front of Chatham in 1787, 1971*.

Entre 1797 et 1806, le colonel Daniel Robertson fractionne sa terre du « Front of Chatham » en 285 lots afin d'accélérer la colonisation aux abords de la rivière des Outaouais. Il accueille 43 familles, principalement des Américains du Vermont qui quittent la nouvelle république des États-Unis. Certains sont des loyalistes britanniques, d'autres des anciens combattants de la guerre d'indépendance, les ennemis d'hier devenant voisins en Argenteuil. À partir de 1803, Malcolm Fraser cède à son fils Simon les 3 000 acres de terre qu'il possède dans le canton de Chatham.

seigneurie d'Argenteuil de 1825. Voir Fonds Helen H. Lambart, boîte 2, dossier 7, Société historique du comté d'Argenteuil, Musée Régional d'Argenteuil.

<sup>67</sup> Serge Laurin, *op. cit.*, p. 237.



**Carte 8 :** *Front of Chatham, Survey of the North Bank of Ottawa River, 1831, BAC n0014305k.*

Vers 1823, Lemuel Cushing, qui est alors âgé de 16 ans, achète une partie de ces terres. En 1826, il fait bâtir un magasin général et un moulin par les maçons qui s'affairent à la construction du canal<sup>68</sup>, ces derniers travaillant afin de payer leur logement d'hiver. Au même moment, ils construisent également le hall méthodiste (Stone Hall) de Cushing et, finalement, l'église St. Mungo's en 1836. Le hameau de Cushing demeure encore aujourd'hui un des secteurs patrimoniaux d'Argenteuil regroupant certains des plus beaux bijoux architecturaux du XIX<sup>e</sup> siècle sur le territoire.

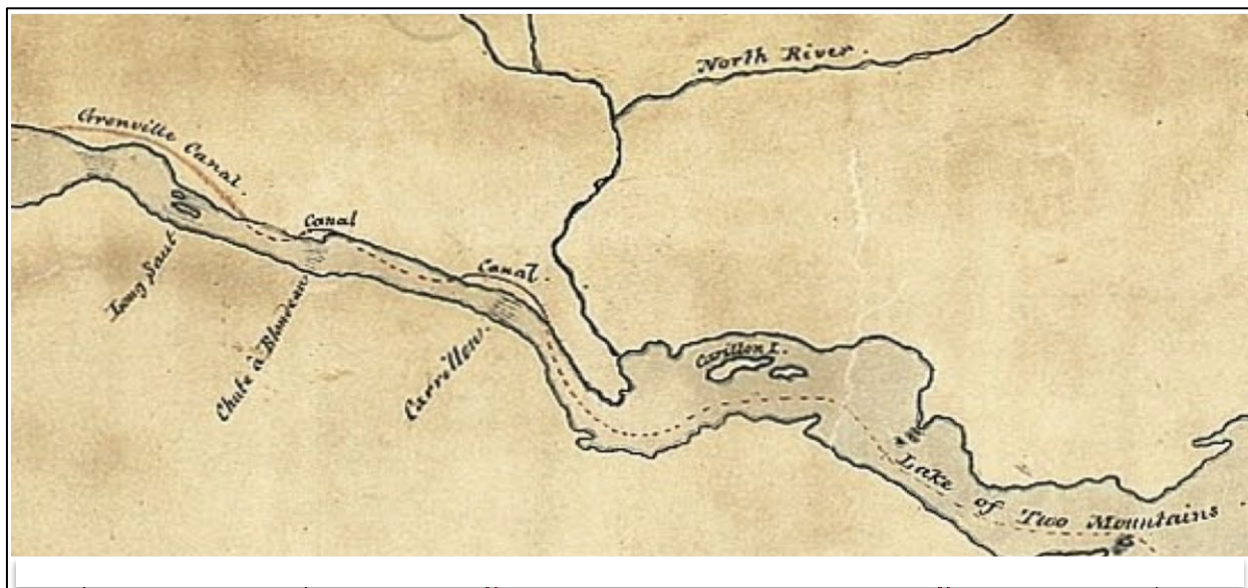


À gauche, le magasin général de Lemuel Cushing en 1970, et à droite, l'église St. Mungo's. ©Collection MRA.

<sup>68</sup> James S. Cushing, *The Genealogy of the Cushing Family*, Montréal, 1905 p. 92.

## 14. La canalisation du Long-Sault

La période de construction du système de canalisation du Long-Sault s'étend de 1819 à 1834. Trois canaux, longs de plus de 14 kilomètres au total, sont érigés au cours de cette période. Onze écluses servent à rehausser ou abaisser le niveau de l'eau pour permettre un passage en eau calme vers les niveaux inférieurs ou supérieurs. Le canal de Grenville est complété en 1829, celui de Chute-à-Blondeau en 1832, et finalement celui de Carillon en 1833. En avril 1834, l'ensemble du système de canalisation devient opérationnel et accueille ses premiers bateaux. Ces merveilles d'ingénierie du XIX<sup>e</sup> siècle sont creusées sur des terrains rocaillieux et accidentés. Les villages de Carillon et de Grenville connaissent un essor économique inégalé grâce aux travaux d'envergure de la canalisation du Long-Sault.

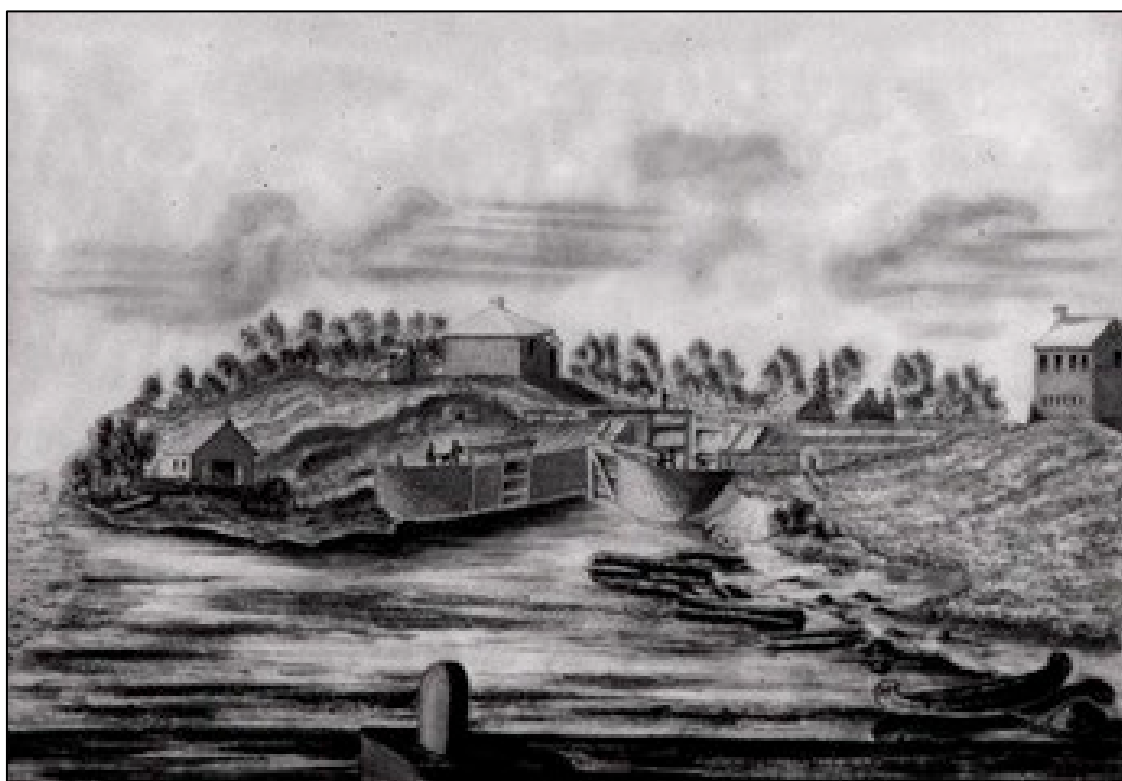


**Carte 9 :** Board of Ordnance, *Outline showing the water communication between Kingston and Montreal, 1827*, BAC.

Le canal de Carillon est construit entre 1825 et 1833 : il mesure 4,64 km, pour une profondeur de 1,82 m<sup>69</sup>. Deux écluses à chaque extrémité du canal permettent d'accéder à la partie surélevée. L'élévation totale des écluses de ce canal atteint 7,03 m. Un canal d'alimentation (*feeder*) est aménagé à partir de la rivière du Nord, fournissant un surplus

<sup>69</sup> E. Green, *Carillon Canal*, department of Trade and Commerce, Ottawa, 1933, p. 22.

d'eau à la partie surélevée du canal de Carillon. Pour le fonctionnement de cette voie navigable à différents paliers, il faut alimenter le canal avec un surplus d'eau venant des terres supérieures. Le canal doit aussi avoir une profondeur adéquate, qui satisfait les besoins en tirant d'eau des bateaux et barges de l'époque. La rivière du Nord, à la hauteur de l'Île-aux-Chats, est 5,48 m plus haute en élévation que le canal de Carillon. Cela représente un atout majeur dans la conception et la réussite de ce projet : « the feeder was to tap the water of the North River at Isle aux Chats by an aqueduct one mile in length to augment the water level of the propose canal »<sup>70</sup>.



Entrée du canal de Carillon en 1840.

Le canal de la Chute-à-Blondeau est construit entre 1825 et 1832 : avec une profondeur de 1,82 m, il est moins loin, 256 m, et ne comporte qu'une seule écluse. S'il est le plus petit des canaux, il est certainement aussi l'un des plus ardues à réaliser : « Here we found that the entire passage of the canal has been cut out of solid rock. The single lock, which was of

---

<sup>70</sup> Alison Cottee, « Navigation on the Ottawa », *Local Historical Geography: An approach to involvement*, Faculty of graduate studies and research, Université McGill, Montréal, 1973, p. 8.

dressed stone, had been fitted into the excavation at the lower end »<sup>71</sup>. Le canal se trouve en bordure de la rivière, au nord-est de l'île Ordonnance, avec une élévation variant entre 1,21 à 2,2 m selon les crues et les saisons.

Le canal de Grenville est le plus long du système : mesurant 9,24 km, il comprend sept écluses pour une profondeur de 1,82 m, le tout pour une élévation totale de près de 14 m. Les travaux commencent en 1819 et s'étalent sur plusieurs phases. L'écluse numéro 2 est terminée en 1825 et la troisième, deux ans plus tard, en 1827 : « One of the old lock houses, no.6 of the original system was still standing and inhabited [vers 1963]. The date 1828 was carved into the lintel stone over the doorway »<sup>72</sup>. Finalement, après quatorze ans de travaux, le système de canalisation entre Grenville et Greece's Point est complété en premier : « The Grenville canal was ready to pass Durham boats on August 1, 1832 »<sup>73</sup>.

En 1829, un entrepôt est construit au pied de la colline de Carillon par Charles John Forbes, commissaire général adjoint en charge de la supervision des travaux de construction du canal. Complété à la fin des années 1830, l'entrepôt de marchandise devient un baraquement militaire lors des rébellions de 1837-1838. Après un agrandissement et l'ajout d'un troisième étage, il est transformé en hôtel pendant les belles années de la navigation sur les canaux. De 1938 à 2019, ce bâtiment patrimonial, connu sous le nom de « Caserne-de-Carillon », accueille le Musée régional d'Argenteuil.

Aujourd'hui, à Carillon, plusieurs bâtiments patrimoniaux et autres vestiges de l'époque subsistent toujours et demeurent les nobles témoins de cette grande époque : la maison du collecteur, la maison du surintendant, les vestiges du premier canal, la partie encore visible du *feeder*, et une partie du manoir Bellevue, construit par le colonel Forbes sur la colline de Carillon. Le traversier reliant Carillon à Pointe-Fortune fait aussi partie de ce patrimoine depuis 1833.

---

<sup>71</sup> Helen H. Lambart, et G. R. Rigby, « Submerged history of the Long Sault », *Canadian Geographical Journal*, vol. XLVII, n° 3, novembre 1963, p. 155.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>73</sup> *Ibid.*

## 15. L'Île-aux-Chats

La partie de l'Île-aux-Chats située dans le canton de Chatham est concédée au lieutenant Duncan McDougall. Le bloc A contient 2 000 acres de terres, fait front sur la rivière des Outaouais et inclut les lots 1 à 4 des trois premiers rangs. Aujourd'hui, cela représente tout le secteur de Carillon jusqu'en haut du barrage : vers le nord jusqu'au chemin de la rivière du Nord (avant l'autoroute 50), le secteur est bordé par une bande de terre sur la rive ouest de la rivière du Nord et à l'est par le chemin de l'Île-aux-Chats.



**Carte 10** : Anthony Swalwell, *Plan shewing the boundaries of the Ordnance lands*, 1844, BANQ.

L'autre moitié de l'île, située du côté de la seigneurie d'Argenteuil, est concédée le 31 décembre 1802 par le seigneur Patrick Murray au fils de McDougall, Duncan junior. Cette terre fait partie du lot 1 de la concession du Pied du Long-Sault. McDougall prend aussi possession du lot 43 du côté est de la rivière du Nord. Duncan et ses deux sœurs héritent des propriétés au décès de leur père en 1790. La famille McDougall demeure propriétaire des lots jusqu'à la vente à Robert McRobb en octobre 1822. Le 30 décembre 1828, McRobb vend ses terres à l'arpenteur Theodore Davis : commence alors la construction du canal de Carillon.

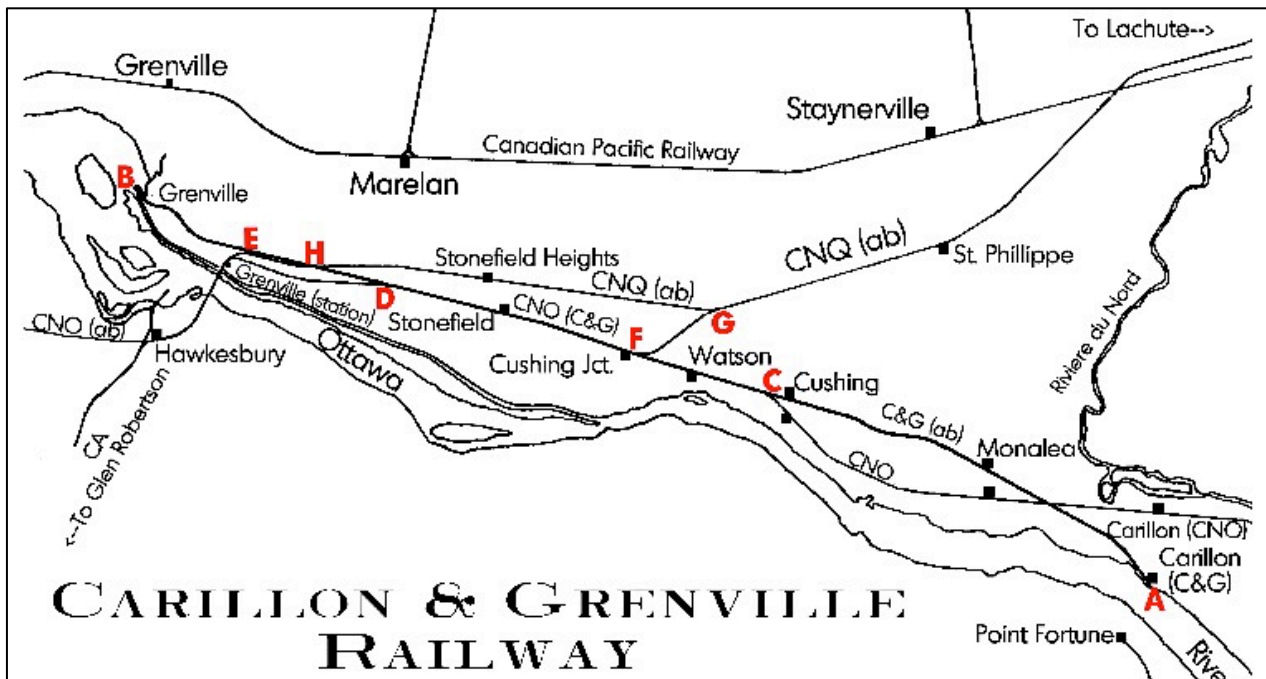
Une partie des terres de Davis sont expropriées par le gouvernement britannique afin de permettre aux soldats de la Royal Staff Corps de creuser le canal. Rapidement, il est évident qu'en raison de la hauteur des terres, le canal va manquer d'eau. Il est alors proposé de creuser un canal d'alimentation, ou *feeder*, à partir de la rivière du Nord, sur la branche ouest, près de l'Île-aux-Chats. Un barrage de trois mètres de hauteur doit aussi être érigé sur la rivière du Nord, de chaque côté de l'île, afin de garantir l'alimentation en eau du *feeder*. Ces barrages, de 45 et 60 m de long, sont rehaussés en 1840 et 1842. Ces terres appartenant aussi à Davis, il est compensé financièrement par le gouvernement pour sa perte. Davis décède en 1832 et sa femme, Elizabeth Robertson, vend une partie du domaine, dont l'Île-aux-Chats, à George W. Hoyle en septembre 1844. Hoyle a fait partie de la milice d'Argenteuil pendant la rébellion de 1837-1838. Il a aussi été l'agent responsable de la construction des moulins de St. Andrews et de Lachute Mills pour le compte du seigneur Johnson. En 1836, il construit le premier moulin à la grande chute, dans le canton de Chatham, celui dont les ruines peuvent encore être aperçues au fond de la rivière du Nord lorsque le bassin du barrage de la Dame-Neuve est vidé. Après avoir pris possession des terres de Davis, Hoyle construit les moulins de l'Île-aux-Chats.

Hoyle s'est en fait servi des barrages et du rehaussement de la rivière pour acheminer le pouvoir d'eau à travers une conduite de bois, communément appelée *flume*, vers les moulins. C'est le pouvoir de l'eau qui fait tourner la grande roue du moulin. Il y avait en fait trois moulins à l'époque : un moulin à scie, un moulin à farine et un moulin à carder la laine. Ces moulins étaient utilisés par les gens vivant du côté de Chatham, ceux qui avaient des terres dans le secteur de Coteau-des-Hêtres, et ceux qui habitaient entre Lachute et St. Andrews. Quelques années plus tard, Hoyle concède les moulins à Robert Kneeshaw, qui les laisse ensuite à William Harrington. Ces deux hommes ont successivement été agents des terres pour le compte du seigneur Charles Christopher Johnson entre 1847 et 1859. À la fin du mois d'octobre 1859, Fabien Poitras achète les moulins de l'Île-Aux-Chats, les opèrent pendant trois ans et demi avant de les vendre à Hugh Robertson. La famille Robertson est propriétaire des moulins du 27 mai 1863 au 2 décembre 1915, au moment où le fils, Hugh William

Robertson, concède les moulins à sa compagnie nouvellement formée, la North River Electric Company.

## 16. Le Carillon & Grenville Railway

L'aventure du chemin de fer dans Argenteuil commence vers 1848, alors qu'il est question de moderniser le transport des personnes entre les quais de Carillon et de Grenville. Ouverte depuis les premiers temps de la colonisation des cantons de Chatham et de Grenville au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la vieille route cahoteuse des anciens portages, empruntée par la diligence, incommode les passagers. Afin de remédier à cette situation, la construction d'une ligne de chemin de fer est lancée sous la gouverne de la Montreal & Bytown Railway dès 1853.



Carte 11 : Le tracé chemin de fer Carillon & Grenville Railway<sup>74</sup>

Le 25 octobre 1854, la locomotive *Ottawa* quitte le quai d'embarquement de Carillon et emprunte le chemin de fer en direction de Grenville pour la toute première fois. Le trajet dure en moyenne 30 minutes. Au début du service, quatre gares sont érigées le long du parcours : Monalea, Cushing, Watson et Stonefield. Le train reliant Carillon à Grenville sur une distance

<sup>74</sup> Carte tirée de : <http://jim-sandilands.tripod.com/map2.html>.

de 19 km comporte deux wagons de première classe, quatre de seconde classe, deux wagons fermés et quatre plateformes à marchandises. Le Carillon & Grenville Railway apporte non seulement confort et commodité aux passagers pendant leur court voyage, mais il souscrit aussi à cet élan de modernité qui caractérise le secteur sud d'Argenteuil. Le Carillon & Grenville Railway demeure en opération jusqu'en 1910. En 1914, la partie ouest du tronçon est rachetée par le Canadian Northern Railway et est intégrée à la nouvelle ligne reliant Montréal à Ottawa. Aujourd'hui, une partie de ce chemin de fer fait partie de la Route verte d'Argenteuil.

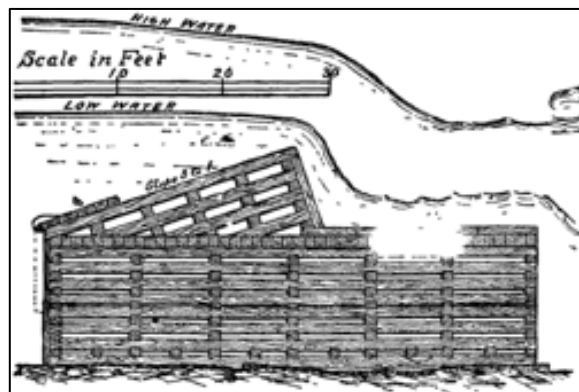
## 17. Les barrages de Carillon

Après 40 ans d'utilisation, la Commission des canaux, mise en place par le gouvernement canadien et chargée de faire état du système de canalisation de la rivière des Outaouais, propose de reconfigurer et d'agrandir les canaux du Long-Sault. Les constats sont multiples : l'échelle de navigation militaire fait défaut depuis sa création, les écluses sont trop petites et peu profondes, ce qui provoque un goulot d'étranglement pour la navigation, l'ensemble du système se détériore rapidement à cause de l'érosion, et le parcours à travers les onze écluses est long à franchir et rend les voyages interminables. Il est donc suggéré d'élever le niveau de la rivière en érigeant un barrage sous la chute de Carillon, d'ajuster l'échelle de navigation en fonction de la navigation commerciale, et de réduire le nombre d'écluses à sept.



Carte postale du barrage de Carillon autour de 1910. ©Collection Musée régional d'Argenteuil.

En raison de crues intenses, les travaux de construction du barrage et du nouveau canal de Carillon s'étirent sur près de neuf ans, de 1873 à 1882. Quant aux modifications apportées au canal de Grenville, elles sont effectuées entre 1881 et 1884. Installé à la chute de Carillon, le barrage est fabriqué à partir de caissons en



poutres de bois remplis de pierres, auxquels sont fixés des bras en angle dans le sens du courant afin de surélever le niveau de la rivière. L'eau continue de couler à un minimum de deux pieds au-dessus du barrage. En rehaussant le niveau de la rivière des Outaouais, deux écluses et le canal de la Chute-à-Blondeau peuvent être éliminés. Au milieu de la rivière, un passage appelé « glissoire » permet aux cages de bois de descendre les rapides. Le canal de Carillon est aussi reconfiguré, rendant inutile le *feeder*, ce canal d'alimentation provenant de la rivière du Nord<sup>75</sup>. L'entrée et la première écluse du vieux canal sont laissées à l'abandon jusqu'à leur restauration dans les années 1960. À partir de 1913, la National Hydro Electric entame la production d'électricité au barrage. Avec un pouvoir hydroélectrique d'une puissance de 210 kilowatts, les ingénieurs imaginent déjà la possibilité de construire un ouvrage d'envergure et beaucoup plus productif. Dès 1924, les projets d'études d'une centrale hydroélectrique sur l'Outaouais se succèdent sans se concrétiser.

---

<sup>75</sup> Andrew Bell, « Dam across the Ottawa river and new canal at Carillon Quebec », *Scientific American Supplement*, 1883.



Ancien et nouveau canal de Carillon, 1883.

La construction de la centrale hydroélectrique de Carillon commence avec une série de travaux préparatoires à l'hiver 1959-1960. Cette immense structure, réalisée au début de la Révolution tranquille alors que s'échafaude la nationalisation de l'électricité, est le premier grand chantier utilisant l'expertise des ingénieurs québécois : il fait époque, tout en transformant et marquant de son empreinte le territoire d'Argenteuil, et ce encore aujourd'hui. D'une hauteur de 18,9 m et d'une longueur de 1,2 km, il traverse la rivière des Outaouais entre Carillon et Pointe-Fortune et est conçu comme une usine de pointe<sup>76</sup>.

Le projet comprend le réaménagement de la voie maritime et inclut la construction d'une seule écluse de 20 m de hauteur qui remplacerait les sept existantes. L'installation de la centrale hydroélectrique occupe 400 m du lit de la rivière des Outaouais et « forme avec une série de déversoirs (évacuateurs) un barrage-poids d'une hauteur de 43 m et d'une longueur de 650 m »<sup>77</sup>. Pour contenir les eaux sur les rives en amont de la centrale, deux digues en terre d'une hauteur de 9 m sont érigées, l'une sur une distance de plus de 700 m sur la rive ontarienne, et l'autre sur une distance de près de 5 km entre Carillon et Cushing.

<sup>76</sup> Bernard Harvey, *Dompter la houille blanche : La construction des barrages au Québec, 1898 à 1963. Un essai sur l'évolution des techniques et sur la place des ingénieurs francophones*, mémoire de Maîtrise, Université Laval, Québec, novembre 1998, p. 101.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 102.

L'aménagement d'un immense parc, le parc Dollard-des-Ormeaux, est aussi prévu dans le projet global et doit occuper les terres riveraines expropriées entre Carillon et Gatineau.



Préparation à la construction du barrage de Carillon en 1959.

## **18. Le monument à la mémoire des héros du Long-Sault**

Après la construction de la centrale de Carillon, Hydro-Québec procède à l'aménagement du parc Dollard-des-Ormeaux, sur la rive nord de la rivière des Outaouais. Financée par le gouvernement du Québec, la Commission du centenaire de la Confédération et Hydro-Québec, cette vaste zone récréative a pour pièce maîtresse un monument commémoratif à la mémoire des héros de la bataille du Long-Sault. Ce monument, qui prend l'apparence d'une nécropole des temps modernes, souligne le courage de Dollard des Ormeaux, de ses seize compagnons et des guerriers des Premières Nations qui ont combattu et trouvé la mort en mai 1660 lors de la bataille du Long-Sault. Conçu par l'architecte Jacques Folch-Ribas et l'artiste Jordi Bonet, ce monument est communément appelé les « monolithes de Carillon » en raison de leur forme et de leur grande dimension. Les monuments sont érigés en 1965 et 1966 par les employés de l'entreprise Lachute Lumber. Les monolithes sont étalés autour d'un bassin d'eau, à l'exception de celui symbolisant Dollard, différencié par sa position au cœur même du bassin. À l'origine, une plaque de bronze portant le nom de chacun des héros canadien-français ayant participé à la bataille du Long-Sault est apposée sur dix-sept des dix-

huit monolithes. Sur le dix-huitième monolithe, situé à l'entrée du site et représentant les guerriers autochtones qui ont combattu lors de cette bataille, une plaque de bronze commémorative décrit sobrement les faits.



Les monolithes de Carillon. ©Collection Musée régional d'Argenteuil.

## Conclusion et recommandations

Cette étude raconte la riche histoire d'Argenteuil et démontre que l'occupation humaine du territoire remonte à bien avant l'arrivée des Européens, avec l'installation et le passage de plusieurs nations autochtones, avant de se poursuivre sous les régimes français et britannique. De plus, le patrimoine bâti d'Argenteuil est un héritage directement lié aux multiples populations qui ont colonisé ce territoire. Les travaux d'infrastructures exceptionnels décrits plus hauts façonnent encore aujourd'hui le territoire d'Argenteuil et font d'ailleurs désormais parti de ce patrimoine : par exemple, les vestiges des canaux du Long-Sault, qui font partie des premiers grands travaux d'ingénierie public au Bas-Canada, ou le barrage et la centrale de Carillon, premiers ouvrages d'envergure entièrement conçus et réalisés par des ingénieurs canadiens-français. Il y a également le monument érigé en mémoire de Dollard des Ormeaux, de ses compagnons et des braves des nations autochtones tombés au Long-Sault, qui est une œuvre unique dans le paysage culturel québécois. Le corridor proposé pour la construction du TGV Alto passe directement sur ces terres ancestrales, au grand potentiel archéologique et au patrimoine culturel d'intérêt national. Non seulement il risque de détruire ce patrimoine bâti, qui fait la fierté des gens d'Argenteuil, mais il imposera également une fracture sur un territoire ancestral reconnu par plusieurs nations autochtones, ainsi que sur des terres agricoles cultivées et occupées depuis les débuts de la colonisation, et dont de nombreuses familles d'agriculteurs prennent encore soin aujourd'hui à la sueur de leur front afin de nourrir leur communauté.

Ainsi, le Musée régional d'Argenteuil recommande que soit reconnu et mis en valeur :

- Le potentiel archéologique autochtone du territoire ;
- Le patrimoine bâti exceptionnel d'Argenteuil, ce qui inclut notamment la caserne de Carillon (1830), le hall méthodiste (1826) et le magasin général de Lemuel Cushing (1823) ;
- Les grands travaux d'ingénierie comme le système de canalisation du Long-Sault (1819-1834) et le barrage de Carillon (1959-1963) ;
- Le patrimoine religieux d'Argenteuil, dont l'église St. Mungo's à Cushing (1836), l'église presbytérienne (1819) et l'église Christ Church (1819), toutes deux à Saint-André-

## d'Argenteuil

- Le vieux moulin à farine du seigneur Johnson à Saint-André-d'Argenteuil (1829) ;
- Le tracé du chemin de fer Carillon-Grenville (1854), qui perdure toujours aujourd'hui grâce à la Route verte.

# Bibliographie

## Archives

Fonds Helen H. Lambart, boîte 2, dossier 7, Société historique du comté d'Argenteuil, Musée Régional d'Argenteuil.

Grefte du notaire Peter Lukin, CN601, S269, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Acte Constitutionnel de 1791*, Article 43.

*Agreement between Patrick Murray and Durand Roburds*, 13 août 1795, greffe du notaire Peter Lukin, # 472, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Agreement between Patrick Murray, Durand Roburds & Elon Lee*, 19 mars 1800, #1757, greffe du notaire Peter Lukin, CN601, S269, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Article of agreement between Patrick Murray and John Rymbolth*, 12 mai 1796, # 790, greffe du notaire Peter Lukin, CN601, S269, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Agreement to built a mill betwenn Patrick Murray & Dudley Stone*, 5 février 1800, # 1731, greffe du notaire Peter Lukin, CN601, S269, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Aveu et Dénombrement du Régime Français : la seigneurie D'Ailleboust d'Argenteuil*, 8 mars 1725, cahier n° 1, folio 212, P267, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Convention entre D'Ailleboust et Gosselin*, 12 octobre 1764, greffe du notaire Pierre Mézière, #554, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Dénombrement de la seigneurie D'Ailleboust & Isle de Carillon, 1740-1742*, fonds L.F.G Baby, cote P0058c6/2mf1517, archives de l'Université de Montréal.

*Dépôt d'acte par messieurs Pat Murray, Daniel King & Jedediah Lane jr*, 6 septembre 1796, #848, greffe du notaire Peter Lukin, CN601, S269, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Deux titres successifs de la seigneurie d'Argenteuil: Promesse de l'intendant Jacques Duchesneau de concéder au sieur D'Ailleboust des Musseaux le fief et seigneurie d'Argenteuil*, 7 juin 1680, cahier d'intendance n° 2, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Fonds seigneuries de la région de Montréal, 1672-1966 : Documents sur la seigneurie d'Argenteuil*, P167, S1, D3, bobine 3822, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), p. 23.

*Marché entre G.W Hoyle et A. Gosselin pour la construction d'un moulin à farine*, 28 mars 1829, greffe du notaire Gaspard Thibaudière De La Ronde, #250, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Marché entre Pierre-Louis Panet et Louis Préjean pour les moulins à scie et farine*, 18 mai 1786, greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, #211, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Procès-verbal d'arpentage*, 17 mai 1782, greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, #17, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BANQ).

*Promesse de l'Intendant Jacques Duchesneau de concéder au sieur D'Ailleboust Demuceaux le fief et seigneurie d'Argenteuil*, 7 juin 1680, cahier d'intendance n° 2, folio 575-576 et 577, AOCF.

*Recensement de la seigneurie D'Ailleboust et de l'Île de Carillon*, 1740-1742, D23957-58, Archives nationales du Canada (ANC).

*Relation des Jésuites*, 1653.

*Requête de Pierre-Louis Panet en date du 15 mai 1787*, P269, S3, P4, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Requête pour établir la seigneurie d'Argenteuil par la Dame D'Ailleboust d'Argenteuil*, 23 avril 1720, Archives nationales du Canada (ANC).

*Vente de la seigneurie D'Ailleboust par Monsieur De Cuisy et Consors à Pierre Louis Panet*, 5 février 1781, greffe du notaire Simon Sanguinet, # 1739, mf 2687, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

*Vente par Pierre-Louis Panet à Patrick Murray*, 24 mai 1793, greffe du notaire Rémi-Pierre Gagnier, #953, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

BELL, Andrew. « Dam across the Ottawa river and new canal at Carillon Quebec », *Scientific American Supplement*, 1883.

BOUCHETTE, Joseph. *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Faden, Londres, 1815.

CHAUSSEGROS-DE-LÉRY, Louis-René. *Lying out a front road from the Grosse Chute mill to the village of St. Andrews in the seigniorie of Argenteuil*, 8 septembre 1817, procès-verbal # 222,

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

CUSHING, James S. *The Genealogy of the Cushing Family*, Montréal, 1905.

DE CHAMPLAIN, Samuel, *Œuvres : Les voyages de Champlain 1613*, vol. 2, Éditions du Jour, 1973.

GREEN, E. *Carillon Canal*, department of Trade and Commerce, Ottawa, 1933.

LANGELIER, J.C. *List of lands granted by the crown in the province of Quebec from 1763 to 31st december 1890*, 1891.

WALES, B. N. *Memories of old St. Andrews and historical sketches of the seigniory of Argenteuil*, Lachute Watchman Press, 1934.

## Articles de journaux

« Hope Archeological finds may trace tribal pattern ». *Lachute Watchman*, 17 octobre 1957.

« Traces found of vanished race ». *St. Andrews East News*, vol. 1, n° 10, août 1957, p. 1.

THORNURN, Normand. « Indian relics in Argenteuil », *The Lachute Watchman*, vol. 84, n° 38, 20 septembre 1961, p. 11.

## Études

ARNOLD, Gilbert A. *Report on the founding of Lachute from roll of settlers in the seigniory of Argenteuil*, 3 octobre 1964, Société historique du comté d'Argenteuil, Musée regional d'Argenteuil.

COTTEE, Alison. « Navigation on the Ottawa », *Local Historical Geography: An approach to involvement*, Faculty of graduate studies and research, Université McGill, 1973.

DELÂGE, Denys. *Le Pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Boréal, Québec, 424 p.

ETHNOSCOP. *Ligne à 315 kV Chénier-Outaouais*, étude de potentiel archéologique préparé pour Hydro-Québec, février 2008.

GAFFIELD, Chad *et al.* *Histoire de l'Outaouais*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1994.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Répertoire des cantons du Québec*, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004.

GRAHAM, Joseph. *Les Weskarinis*. < <http://doncaster.ca>>.

GROULX, Patrice, *Pour en finir avec Dollard : Wendats, Anichinabés et Français au pied du Kinodjiwan*, Boréal, 2024, 258 p.

HARRIS, R.C. *The seigneurial system in early Canada: A geographical study*, Madison, University of Wisconsin Press, 1966.

HARVEY, Bernard. *Dompter la houille blanche : La construction des barrages au Québec, 1898 à 1963. Un essai sur l'évolution des techniques et sur la place des ingénieurs francophones*, mémoire de Maîtrise, Université Laval, Québec, novembre 1998.

HESSEL, Peter. *The Algonkin Tribe : The Algonkins of the Ottawa Valley, an historical outline*, Kischissippi Books, Arnprior, 1987.

LAFRENIÈRE, Normand. *Le réseau de canalisation de la rivière des Outaouais*, Parcs Canada, 1984.

LAMBART, Helen H. et G. R. RIGBY, « Submerged history of the Long Sault », *Canadian Geographical Journal*, vol. XLVII, n° 3, novembre 1963, p. 146 à 157.

LAURIN, Serge. *Histoire des Laurentides*, IQRC, Montréal, 1989.

LEGGET, Robert F., *Ottawa Waterway*, OTP, Toronto, 1988.

L'USINE À HISTOIRE(S), MUSÉE RÉGIONAL D'ARGENTEUIL et Robert SIMARD, *Entre Quenechouan et le Long-Sault – Parcours historique numérique sur la rivière des Outaouais en Argenteuil*, 2023.

MANN, Charles C. *1491 : Nouvelles révélations sur les Amériques avant Christophe Colomb*, Albin Michel, Paris, 2007.

MAROIS, Roger. *Reconnaissance et prospection dans la Vallée de l'Outaouais et vallées adjacentes entre Hull et Oka, Québec, ainsi que du système d'écoulement de la Gatineau : Été 1969 Québec*, MCH, juin 1969.

NADEAU, Richard. « La rivière des Outaouais, la voie royale vers l'Ouest », *Histoire Québec*, vol. 11, n° 2, 2005, p. 35-36.

PIÉDALUE, Gilles. « Le manoir d'Argenteuil à Oka : la fin d'une légende », *Okami, Journal de la Société d'histoire d'Oka*, vol. 26, n° 4, printemps 2013, p. 12-13.

RIGBY, G. R. *History of Lachute*, Rotary Club, Lachute, 1964.

TRIGGER, Bruce. *Les Indiens, la fourrure et les blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Les Éditions Boréales, 1992.

TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France : Les vaines tentatives 1534-1603*, Fides, Montréal, 1963.

TRUDEL, Marcel. *Le régime seigneurial*, Société Historique du Canada, 1983.

WILLIS, John. *Rural industrialization and the great lower canadian tourtière: The Montreal region and the seigneurie of Argenteuil, circa 1800 to 1851*, vol. 2, thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 1999, p. 490 à 495.

WILSON, Richard. ISAQ, code Borden BjFo-c.